

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Passy, jeudi 30 mai 2024

## **PAYS D'ART ET D'HISTOIRE :** **Les Communautés de Communes Pays du Mont-Blanc et** **de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc** **lancent la charte patrimoniale, architecturale et paysagère**

Les Communautés de Communes Pays du Mont-Blanc et Vallée de Chamonix Mont-Blanc annoncent le début des travaux pour élaborer une charte patrimoniale, architecturale et paysagère. Elle a pour objectif de créer une vision partagée du territoire et de son évolution, en s'appuyant sur une démarche participative pour garantir son succès.

### **Une approche innovante et participative**

Le mercredi 22 mai, les deux Communautés de Communes ont lancé cette initiative ambitieuse en collaboration avec quatre bureaux d'études spécialisés : Atelier 963 (patrimoine), ADP Dubois, Urbi & Orbi (paysage et urbanisme), et Archipat (architecture).

Durant une année, ces experts réaliseront un diagnostic approfondi du territoire, basé sur des observations de terrain, des analyses cartographiques et des entretiens. Ce diagnostic mettra en lumière les spécificités architecturales, patrimoniales et paysagères du territoire.

### **Des étapes clés pour une vision partagée**

1. Diagnostic territorial : identifier les caractéristiques architecturales et patrimoniales majeures.
2. Schémas communaux : décrire l'évolution, l'histoire et les particularités de chaque commune.
3. Charte paysagère : définir les grandes orientations stratégiques pour la préservation et la valorisation du territoire.
4. Programme d'actions : mettre en œuvre les ambitions de la charte avec des outils adéquats.



### **Engagement et participation**

Dès la réunion de lancement, des ateliers participatifs ont réuni élus et techniciens pour réfléchir aux éléments forts du territoire et aux recommandations à suivre.

Dans les semaines à venir, les bureaux d'étude exploreront le territoire pour approfondir leur compréhension des caractéristiques patrimoniales et paysagères.

Contacts presse :

- > Pour la CCPMB : Elisabeth Amblard / 06 47 66 34 80 - communication@ccpmb.fr
- > Pour la CCVCMB : Juliette Pottier / 06 62 02 03 57 - juliette.pottier@ccvcmb.fr

*Suivez les actualités du Pays d'art et  
d'histoire sur la page Facebook  
Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc*